

France: Mise en cause de la police parisienne pour contrôles au faciès

01/07/2009

Les travaux de recherches menés par Fabien Jobard et René Levy du CNRS ont été financés par une fondation américaine, l'Open society institute, créée par le milliardaire Georges Soros. Les chercheurs ont observé discrètement 525 opérations de police, entre octobre 2007 et mai 2008, sur cinq sites parisiens de grande affluence dont les abords de la gare du Nord et de la station de métro Châtelet-Les Halles. Ils ont ensuite observé les caractéristiques des personnes fréquentant ces lieux, avant d'analyser les profils, parmi ce public, de toutes celles qui se faisaient contrôler. Par la suite, les enquêteurs ont inscrit notamment l'âge, le sexe, l'apparence physique (tenue vestimentaire) et le profil ethnique des individus contrôlés. Enfin ils ont demandé à ces personnes contrôlées de répondre à un questionnaire sur les conditions de leurs inspections.

Les conclusions indiquent que « les contrôles d'identité effectués par les policiers se fondent principalement sur l'apparence : non pas sur ce que les gens font, mais sur ce qu'ils sont, ou paraissent être ». Ainsi en moyenne les « Arabes » (les personnes originaires d'Afrique du Nord selon la terminologie du rapport) ont 7,8 fois plus de chance d'être contrôlés que des Blancs. Pour les « Noirs » (originaires d'Afrique et des Antilles), le risque de contrôle est 6 fois plus important que celui des Blancs. A la station Châtelet-Les-Halles par exemple, la probabilité de contrôle des Noirs est 11,5 fois plus grande que celle des Blancs. Le Figaro qui a obtenu une copie du rapport indique que les « Arabes » ont été fouillés à l'issue de 12,4% des contrôles d'identité, 9,9% pour les « Noirs » alors que les « Blancs » ne l'ont été que dans 3,1 % des cas.

Le style vestimentaire est aussi un critère de contrôle selon l'étude. « Bien que les personnes portant des vêtements aujourd'hui associés à différentes « cultures jeunes » (hip hop, tecktonic, punk ou gothique...) ne forment que 10 % de la population disponible, elles constituent jusqu'à 47 % de ceux qui ont effectivement été contrôlés », écrit Le Monde. Seules 3 % des personnes contrôlées ont déclaré avoir perçu un traitement raciste ou insultant, selon la même source. Trois quart (76 %) ont émis un jugement neutre sur l'attitude des fonctionnaires contre seulement 6 % qui juge respectueuse l'attitude des policiers.

Première du genre en France, l'étude informe sur l'existence du profilage racial qui confirme des décennies de rapports anecdotiques, selon Rachel Neild, de l'Open Society Justice Initiative, citée par Le Monde. Elle ajouta que « les jeunes Français d'origine immigrée se plaignent depuis longtemps d'être les cibles de contrôles d'identité répétés et stigmatisant. Notre étude non seulement pose la question de l'efficacité de ce type de contrôles, mais aussi précise que ces pratiques policières peuvent entraîner des conflits et un niveau accru d'agressivité entre la police et les groupes visés ».

Interrogée par l'AFP, la porte-parole de la préfecture de police de Paris, Marie Lajus, a parlé de « paramètres policiers empiriques », tout en reconnaissant les avantages de ces statistiques jamais réalisées auparavant. Néanmoins, elle a ajouté que « statistiquement vous avez plus de chances de trouver du shit sur un rasta que sur un cadre supérieur en costume... ». Ce qui prouve implicitement que la police de la capitale n'est pas prête à changer d'habitude.

Fabien Jobard explique la méthodologie utilisée pour réaliser cette enquête



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=3310>